



Interlocutrice
Regula Heller
T +41 31 511 38 41
regula.heller@anq.ch

Aux
responsables qualité
des hôpitaux et cliniques
de soins aigus

Berne, 12 février 2018

MESURES DE L'ANQ EN SOINS AIGUS

Actualités et nouveautés en 2018

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer de l'avancement des travaux et des nouveautés prévues pour 2018 :

Satisfaction des patients

Suppression prévue de la limite (valeur seuil) pour le nombre de questionnaires évaluables

Actuellement, les hôpitaux et cliniques qui présentent moins de 50 questionnaires évaluables ne sont pas représentés de manière transparente dans la publication transparente des résultats de l'enquête auprès des adultes. Dans l'enquête auprès des parents, cette limite est de 25 questionnaires évaluables. Par conséquent, 21 pour cent des hôpitaux et cliniques de soins aigus (50 pour cent dans l'enquête auprès des parents) ne sont pas représentés. Le groupe qualité PatZu a discuté des avantages et inconvénients de cette procédure. Il a pris la décision de demander au comité de l'ANQ, lors de la réunion d'avril, de supprimer la limite à partir de l'enquête auprès des patients de septembre 2018. Si le comité accepte cette procédure, le concept de publication sera adapté et soumis aux partenaires de l'ANQ pour consultation. H+ vous transmettra les documents de consultation en temps voulu.

Plate-forme d'évaluation en ligne

Les résultats descriptifs du questionnaire destiné aux patients se trouvent sur la plate-forme d'évaluation en ligne SAS. Fin mai/début juin, la Poste SA (anciennement hcri) proposera des ateliers en allemand et en français pour les utilisateurs de cette plate-forme. D'autres ateliers sont prévus pour l'automne, y compris en italien. Vous recevrez le programme détaillé et les informations d'inscription en temps voulu. Dans ce contexte, l'ANQ rappelle que les résultats de la satisfaction des patients adultes sont ajustés au risque depuis la mesure 2016 dans l'évaluation comparative nationale. En revanche, les résultats spéci-

fiques aux hôpitaux et cliniques sont représentés non ajustés sur la plate-forme d'évaluation, accompagnés des fréquences de chaque catégorie de réponse (échelle verbale à 5 réponses). Étant donné que les valeurs moyennes non ajustées et ajustées sont différentes, la valeur moyenne et son intervalle de confiance ne sont pas représentés sur la plate-forme d'évaluation. L'ANQ a choisi cette procédure pour prévenir les confusions qui pourraient résulter de la présence de deux valeurs moyennes différentes.

Infections du site chirurgical avec Swissnoso

À propos de l'enquête exhaustive annoncée pour tous les types d'intervention

En août 2017, nous vous informions des points suivants : à partir de la période de saisie 2017, les interruptions et inclusions par alternance ne devaient plus être possibles pour les types d'intervention obligatoires chirurgie du côlon et appendicectomie chez les enfants/adolescent-e-s et un relevé complet devait être réalisé. À partir de la période d'acquisition des données 2018, il était prévu d'élargir l'enquête exhaustive à tous les types d'intervention.

Ces décisions sont en cours d'examen, car plusieurs parties ont émis un avis critique et ont posé la question des ressources : en coopération avec Swissnoso, une étude vise à déterminer dans quelles conditions et pour quels types d'intervention une inclusion par alternance sera faisable. Une proposition à ce sujet sera soumise aux commissions de l'ANQ (groupe qualité Soins aigus et comité) pour discussion. Nous vous informerons dès qu'une décision aura été prise.

Adaptations du concept de publication

Jusqu'à présent, la qualité de la surveillance était affichée dans une fenêtre contextuelle dans la publication transparente, avec quatre catégories d'évaluation possibles : 1=qualité la plus faible observée, 4=meilleure qualité observée. Cette méthode a entraîné des difficultés d'interprétation. À partir de la prochaine publication en novembre 2018 (période d'acquisition des données 2016/17), la fenêtre contextuelle affichera donc le nombre de points qui a été atteint lors de la validation, ainsi que la valeur médiane de tous les hôpitaux.

À partir de la période d'acquisition des données 2017/18 (publication prévue en novembre 2019), la part de prophylaxie antibiotique périopératoire administrée au bon moment sera également représentée de façon transparente par hôpital. Cet élargissement de la publication transparente requiert une adaptation du concept de publication ainsi qu'une nouvelle consultation des partenaires de l'ANQ. H+ vous transmettra les documents de consultation en temps voulu.

Mise en œuvre du registre national « Chirurgie de la colonne vertébrale »

L'ANQ et les trois sociétés spécialisées (Swiss orthopaedics (SO), Société Suisse de Neurochirurgie (SSNC) et Chirurgie du Rachis (SGS)) sont toujours en cours de discussion. Aucune décision n'a encore été prise. La mise en œuvre initialement prévue en 2017 est donc repoussée jusqu'à nouvel ordre.

Nous vous remercions de bien vouloir transmettre cette lettre d'information aux personnes responsables au sein de votre institution. C'est avec plaisir que je vous donnerai davantage d'informations sur demande ou que je répondrai à vos questions.

Avec nos meilleures salutations
ANQ



Regula Heller
Responsable Soins aigus, Directrice adjointe